



Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

### Épreuve commune

« *Un savoir scientifique sur l'homme est-il compatible avec l'idée de liberté ?* » Voilà la question que les candidats ayant travaillé sur la notion de liberté ont été invités à se poser. Or, trop souvent, cette question n'a pas été posée pour elle-même, mais n'a servi que de prétexte au déroulement d'un plan standard sur la liberté. L'approche la plus répandue a consisté, d'abord, à évacuer les termes précis du sujet pour leur substituer une opposition générale entre déterminisme et liberté ; ensuite, à mettre en scène cette opposition abstraite sous la forme d'un combat dialectique entre deux termes présentés d'emblée comme incompatibles, comme deux forces antagonistes que le valeureux candidat aurait eu pour mission de réconcilier afin de « sauver la liberté » (avec l'aide de Kant ou de Sartre). Cette dramaturgie dissertative est trop caricaturale. Elle pose une opposition trop binaire entre des entités décrétées d'emblée « allergiques l'une à l'autre », pour, à la fin, produire à bon compte une solution formelle qui n'est autre qu'un retournement spectaculaire de l'énoncé de départ.

L'enjeu du sujet ne pouvait vraiment apparaître que si on accordait suffisamment d'attention à l'expression mise en rapport avec la notion au programme. Or, de manière générale, on a assisté à une série de glissements réducteurs du « savoir scientifique sur l'homme » à une conception simplifiée de la science, là où auraient été plus utiles une réflexion sur le savoir et des références concrètes à l'épistémologie de la psychanalyse et des sciences sociales. Lorsqu'elle n'a pas été posée comme une menace, la science s'est trouvée limitée à la biologie et à la médecine (exemples : circulation sanguine et digestion), voire à la dermatologie ou même à la phrénologie (au 21<sup>e</sup> siècle ?). Les exemples de « savoirs scientifiques sur l'homme » n'ont pas toujours été puisés aux meilleures sources (exemples : « 35% des sauts à l'élastique sont mortels », « l'homme est un orang-outang à 96% », « les dents blanches sont signe de bonne santé »). Par ailleurs, à la vieille idée spiritualiste selon laquelle la science limiterait la liberté de la pensée, est venu se mêler le sentiment naïf selon lequel l'ignorance scientifique serait un garant de l'ouverture d'esprit (exemple : « la science enferme les hommes dans leurs savoirs et leurs techniques. Ils sont enfermés dans leur domaine, la science, contrairement aux littéraires qui sont donc plus libres par leur pluridisciplinarité et leur vision générale »).

Certains candidats ont posé des questions intéressantes, mais n'avaient pas toujours à leur disposition les instruments théoriques pour tenter d'y répondre ; d'autres disposaient manifestement d'un certain nombre de références, mais se sont laissés entraîner par une tendance excessive à l'abstraction et à la verbosité. Alors que la dissertation exigeait à la fois l'organisation d'un questionnement authentique et le recours à des connaissances précises, la plupart des copies n'ont pas su trouver cet équilibre entre la pertinence des questions posées et la capacité d'assimilation et de mobilisation des théories philosophiques : soit elles ne disent rien du tout des sciences humaines et accumulent des références mal maîtrisées à « Macchiavel » (sic), « Arendht » (sic) ou « Sartres » (sic) ; soit elles partent de trop rapides allusions aux sciences humaines – à « Freud Sigmunt » (sic) et au verre d'eau d'Anna O., ou à « Levy-Strauss » (sic) – et finissent par un exposé superficiel sur la liberté chez quelques auteurs canoniques (« la pierre de Spinoza », l'existentialisme sartrien et la troisième antinomie de Kant). Que l'on puisse trouver un autre moyen de concilier déterminisme et liberté que la distinction entre les phénomènes et les noumènes, que la liberté soit *libération*, qu'elle soit une pratique susceptible de s'appuyer sur une théorie, est une perspective qui n'a effleuré que très peu de candidats.

On comprendra, dans ces conditions, qu'ont été appréciées les copies qui témoignent d'une attention plus fine aux nuances de l'énoncé même des termes du sujet (en particulier à la distinction entre « un *savoir* » et « l'*idée* »), et d'abord d'un questionnement authentique sur toutes les ententes possibles de l'expression « *un savoir scientifique sur l'homme* ». Ont également été remarquées les copies qui ont su à la fois s'attacher de manière suivie à quelques exemples concrets et convaincants, et analyser sérieusement quelques positions philosophiques pertinentes dans le cadre de cette réflexion (on aurait d'ailleurs pu s'attendre à des analyses plus complètes des textes de Descartes, Spinoza, Kant, Marx, Freud, Bergson, entre autres).

Sans s'arrêter aux cas les plus extrêmes (copies hors-sujet ou pamphlets), il faut faire quelques remarques méthodologiques de bon sens.

On ne peut que déplorer des allusions très légères, et hors de propos, à des problèmes très graves (Hitler) en même temps qu'une dramatisation extrême de questions assez secondaires (« un homme a envie d'un yaourt et ignore d'où vient cette envie »).

Un certain nombre de candidats s'imaginent que fournir l'étymologie d'un mot suffit pour le définir ou pour en révéler la teneur conceptuelle. C'est ignorer que les problématiques philosophiques ne suivent pas nécessairement les évolutions linguistiques. En outre, ils ont souvent sur l'étymologie des conceptions soit simplistes soit carrément fausses (exemples : « L'idée de liberté se présente comme le mouvement incessant de l'eau dans le fleuve. En ce sens la liberté se définit par *libertas* latin, c'est-à-dire ce qui coule sans se confronter à des obstacles » ; « le mot *savoir* vient du latin *scientia* »).

Quant aux remarques techniques sur l'aspect formel de la dissertation, enfin, sur la facture des introductions, lesquelles ne permettent pas toujours de deviner si le sujet a été compris, sur les transitions, etc., tout ceci étant à peu près reproductible, à quelques variantes près, d'une année sur l'autre, il ne devrait pas être utile de s'y attarder.

## Série Sciences humaines - spécialité

### Écrit

De quoi peut-on faire l'expérience ?

Le sujet proposé cette année offrait aux candidats de nombreux choix problématiques, qui ont permis, dans le cas des meilleures copies, la production d'argumentations riches et variées, où la maîtrise des auteurs « classiques » se mariait habilement à des références plus originales. Cependant, cette liberté argumentative n'a pas été saisie par la majorité des candidats, qui semblent avoir cru que le sujet se limitait à la simple exploration du concept d'expérience tel qu'il avait pu être défini dans le cadre de leurs cours ou de leurs lectures. Le jury s'est ainsi trouvé confronté – plus que les autres années – à une masse importante de copies totalement ou en partie hors sujet, se contentant de réciter laborieusement les différentes définitions du concept « d'expérience », collectées au sein d'une histoire de la philosophie plus ou moins bien maîtrisée. À côté de cela, le jury a de nouveau constaté un ensemble de défauts récurrents, déjà longuement signalés dans les rapports précédents : orthographe et syntaxe aléatoires, incapacité à produire une problématique cohérente et suivie, connaissance insuffisante des auteurs convoqués, etc. Sans s'attarder trop longuement sur ce point, le jury voudrait néanmoins réaffirmer cette année encore la nécessité impérieuse d'une bonne maîtrise de la langue écrite lors d'une épreuve de ce niveau, condition essentielle à la production d'une bonne dissertation.

Si le jury constate chaque année l'existence de copies hors sujet, ce défaut à pris cette année une dimension inquiétante, sans doute parce que nombre de candidats ont considéré que le sujet proposé pouvait être réduit à la question « qu'est-ce que l'expérience ? », ce qui n'était bien entendu pas le cas. La lecture offre souvent l'impression que le candidat est arrivé à l'épreuve avec une problématique toute prête, censée être valable quelle que soit la formulation du sujet, et l'illusion qu'il ne lui restait plus durant l'épreuve qu'à faire passer le sujet devant le tribunal de ce plan préconçu. Dans la majorité des cas, cette réduction a conduit à la récitation de morceaux de cours ou de lectures plus ou moins bien digérés, parfois sans aucun rapport avec le propos. Ainsi a-t-on pu lire, par exemple, de longs développements sur la mort de l'auteur chez Michel Foucault, sans que soit explicité le rapport de cette question avec le sujet proposé ; l'idée d'une « expérience littéraire », certes pertinente puisque les meilleures copies ont su en faire un usage très intéressant, a conduit certains candidats à se perdre dans des analyses sur Flaubert ou Thomas de Quincey, sans se demander si tout cela avait encore un rapport avec ce qui était demandé. De même, l'exposé de la pensée kantienne ou cartésienne, aussi juste soit-il, n'avait de valeur que s'il était articulé autour d'une problématique cohérente permettant d'apporter quelque chose au traitement propre du sujet. Peut-être frustrés d'avoir accumulés des connaissances qui ne sont pas directement requises par le sujet proposé, les candidats semblent tentés de les placer coûte que coûte, sans doute par souci de manifester le travail réalisé au cours de l'année, sans se demander ce que cela apporte à leur problématique. Il est donc nécessaire de rappeler avec vigueur que les candidats doivent impérativement résister à une telle tentation qui est la voie royale vers le hors sujet, ce dernier constituant un danger majeur dans ce genre d'épreuve. Le remède consiste avant tout dans l'élaboration d'un questionnement cohérent, dans lequel chaque référence vient enrichir le propos et permet de progresser dans le traitement du sujet. Si les références précises et développées sur les auteurs convoqués sont appréciées par le jury, elle ne le sont que dans la mesure où elles permettent la progression du raisonnement, la dissertation ne pouvant se réduire à une simple question de cours. Ainsi, si des auteurs comme Kant ou Hegel pouvaient être des points d'appui précieux pour étayer la pensée du candidat, il n'était pas nécessaire de reconstruire – plus ou moins bien – l'ensemble de leur philosophie pour les traiter. Certaines copies ont ainsi montré une très solide connaissance des auteurs

classiques, mais la longueur démesurée d'analyses sans aucun rapport avec la question posée ne leur a pas permis de tirer profit de cette connaissance. De même, tenter de disserter en ne s'appuyant que sur un seul « grand » auteur tout au long de la copie reste déconseillé : cela conduit la plupart du temps à un appauvrissement considérable de l'argumentation.

A l'inverse, un défaut récurrent et tout aussi dramatique est la tentation rhapsodique, où le but semble être la simple accumulation d'auteurs réduits le plus souvent à leur simple nom ou à une seule formule. Les références puisées dans l'histoire de la philosophie sont indispensables au bon traitement du sujet, mais celles-ci doivent être développées afin de fournir une matière suffisante à l'argumentation. Trop de copies se réduisent chaque année à une simple juxtaposition de philosophes dont la pensée est résumée en une phrase, au mieux deux, ce qui ne permet de produire autre chose qu'un tissu de généralités vagues, voire des inepties (« Les sages de l'Antiquité provoquaient des expériences pour ne pas être surpris »). Comment en effet espérer traiter avec finesse la pensée des auteurs et les utiliser pour la problématique lorsque l'on cite dans la même copie : Aristote, Plotin, Popper, Husserl, Guillaume d'Ockham, Thomas d'Aquin, Kant, Bacon, Descartes, Spinoza, Berkeley, Hume, Hegel, Merleau-Ponty, Sartre, Bachelard etc. ? La dissertation de philosophie n'est en aucun cas un exercice de conversation plus ou moins superficiel dont le but serait de briller par l'accumulation de noms connus... D'autant que le jury se demande parfois si le candidat connaît de l'auteur autre chose que son nom pour affirmer que « pour Kant toute connaissance est synthétique », qu'Aristote ferait une philosophie de la « tabula rasa » ou encore que Spinoza serait connu pour son célèbre concept de « viscéral »... Il est donc fortement conseillé aux candidats de faire preuve de mesure en ne cherchant pas une exhaustivité illusoire et en limitant le nombre d'auteurs convoqués, afin de ne pas les réduire à de simples images d'Épinal - dans lesquelles le jury saura retrouver le visage du philosophe - ou à des caricatures grotesques. Il serait bon également que les candidats aient lu, ne serait-ce qu'en partie, les ouvrages qu'ils citent, ou qu'ils les aient au minimum *vus*, ce qui leur éviterait de prétendre exposer en trois mots la *Somme théologique* de Plotin...

Outre ces défauts majeurs, le jury voudrait signaler certaines faiblesses du discours qui se retrouvent même parfois dans les meilleures copies. La dissertation est un exercice qui suppose une cohérence et une progression dans l'argumentation, ce qui suppose d'apporter un soin tout particulier aux transitions lorsque l'on change de point de vue. Une transition entre parties, par exemple, se prépare à la fin de l'une et s'articule au début de la suivante, afin que le saut de ligne pratiqué par l'ensemble des candidats ne constitue pas une solution de continuité. Si les « pour X par contre... » sont à proscrire puisqu'ils ne constituent pas à proprement parler des « transitions », il est également conseillé de se méfier des « donc » intempestifs qui ne sauraient suffire à eux seuls pour conclure une démonstration. Cette conjonction ne tire en effet pas sa force conclusive d'elle-même mais des prémisses sur lesquelles elle s'appuie, ce qui suppose que celles-ci aient été correctement établies et développées. Le jury tient à insister sur ce point car il touche un élément essentiel de l'exercice démonstratif, ce que tous les candidats savent à en juger par la pluie de « donc » plus ou moins justifiée qui chaque année s'abat sur les copies. Lesdits candidats sont donc invités à vérifier lors de l'utilisation de ce terme s'il ouvre sur une conclusion réelle ou s'il n'est qu'un tic de langage dont l'abus ne constitue pas pour autant une démonstration.

Les différentes faiblesses constatées cette année, souvent similaires à celles des années précédentes, trouvent leur source dans la difficulté pour les candidats à élaborer une bonne « problématique ». Il semble que la signification de ce terme reste toujours aussi obscur pour une grande majorité de candidats. Aussi est-il sans doute utile de rappeler qu'une problématique ne saurait se limiter à un réseau de questions jetées en fin d'introduction, et qu'elle repose avant tout sur la capacité à construire un ensemble de problèmes à partir du sujet proposé, et que ceux-ci doivent nécessairement s'articuler entre eux. Cette articulation ne semble pas aller de soi dans la majorité des cas, et il n'est pas rare de lire des copies où des problèmes pertinents sont soulevés, sans pour autant que le candidat ne tisse de liens entre eux ; les différentes parties ne constituent alors plus un réel système argumentatif, se contentant de passer sans transition d'un point de vue à un autre. Or, la problématique est avant tout une organisation stricte de ces différents problèmes en grands moments argumentatifs, articulés entre eux, ce qui permet de constituer le plan de la dissertation. L'argumentation de chacun de ces moments doit s'appuyer sur des auteurs, correctement maîtrisés et en nombre raisonnable, en ne retenant de leur pensée que ce qui est utile au traitement du sujet proposé. Il faut en outre également rappeler que les concepts philosophiques n'allant pas de soi, on doit toujours définir soigneusement les notions utilisées, ou du moins les plus importantes. À côté du travail sur les notions ou les auteurs, il est important que les candidats comprennent la nécessité de bien maîtriser la méthodologie particulière à cette épreuve, qui seule peut leur permettre de produire une copie correctement structurée.

Comme chaque année, quelques bonnes et très bonnes copies ont montré que ces exigences pouvaient être satisfaites, et que certains candidats étaient capables d'utiliser habilement des références bien maîtrisées

pour étayer une pensée personnelle intéressante. Le jury a été également heureux de lire quelques très bonnes pages consacrées à la *Lettre sur les aveugles* de Diderot ou à la thématique montaigniste de « l'exercitation de soi », qui ont parfois permis l'élaboration de réflexions riches et originales.

## Oral

### Explication d'un texte philosophique

Le jury a entendu dix-sept explications sur Augustin (*Confessions*, Livre XI) et sur Kant (*Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*). L'épreuve dure une demi-heure, mais il est souhaitable que l'explication de texte proprement dite ne dépasse pas vingt minutes, afin que la discussion qui suit puisse être conséquente ; les candidats ont d'ailleurs su cette année respecter ces contraintes horaires. Cette discussion constitue une part essentielle de l'exercice – elle doit en effet préciser les points restés obscurs dans la présentation des candidats et leur permettre de nuancer, voire de corriger leurs interprétations ; les questions qui leur sont posées ne sont pas des pièges : elles visent simplement à clarifier la compréhension du passage proposé – donc à déterminer les concepts, à mieux saisir la structure logique, à convoquer des exemples, de façon à parvenir à un accord sur une lecture commune d'un texte philosophique.

Le jury tient à souligner la qualité de la majorité des explications entendues cette année, tant du point de vue du fond (exigence de définition, souci d'exemplification, bonne connaissance des œuvres au programme et de leur architecture, connaissance du contexte) que de la forme (clarté et correction de l'expression). On peut donc noter un assez net progrès par rapport aux années antérieures.

Quelques défauts fort préjudiciables aux candidats demeurent cependant. Il faut donc rappeler les principes correspondants. Le principal est que le candidat doit expliquer le texte qu'il a sous les yeux, et non pas résumer tout ce qu'il sait – ou croit savoir – de la pensée de l'auteur, ou du reste du livre au programme. L'un a tenu à projeter dans un texte de Kant l'idée d'un désordre social directement enté sur la liberté de penser, alors qu'il s'agissait uniquement, à ce stade, d'éclaircir la perversion de l'indépendance de la raison en licence de la pensée ; tel autre a convoqué, commentateurs à l'appui, toutes les considérations générales possibles sur la théorie augustinienne du temps, dans un texte pourtant spécifiquement centré sur la notion d'éternité divine. Il faut dire nettement que comprendre un texte (et un système philosophique se donne toujours à nous, au moins à un premier niveau, comme un ensemble de textes, dont chacun a son rôle et sa spécificité), c'est comprendre ce qu'il a de particulier et non pas le noyer dans un résumé général de la doctrine attribuée à l'auteur ; même si un tel résumé s'avérait correct, il serait ici inopportun. Les concepts essentiels de l'auteur eux-mêmes ne doivent être convoqués que s'ils sont présents dans le texte ou clairement impliqués par lui, sans quoi ils risquent d'apporter plus d'obscurité que de lumière ; il faut en outre tenir compte de la façon dont ils sont *ici* insérés dans le développement, et qui ne se laisse peut-être pas réduire à la définition ou à l'opposition usuelles. Le sens des termes utilisés ne renvoie pas mécaniquement à un vocabulaire préétabli (bien qu'il soit évidemment utile de connaître les constantes lexicales d'une doctrine) : il se dégage à chaque fois, dans ses nuances et ses enjeux, de la structure du passage étudié.

Dans une telle perspective, la connaissance du contexte peut s'avérer d'une certaine utilité, à condition que son rappel ne remplace pas l'analyse du texte mais s'appuie sur elle et permette de la compléter. Il peut s'agir du contexte immédiat (la controverse à l'occasion de laquelle Kant écrit *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*) ou d'un contexte conceptuel plus lointain (la tradition intellectuelle à laquelle se réfère un argument, que ce soit pour la reprendre ou pour la contredire) ; il peut s'agir aussi des autres œuvres de l'auteur. L'essentiel dans les trois cas est que cet appel à l'extérieur soit en quelque sorte commandé par la lettre du texte. Il est évident en outre qu'il doit servir à l'expliquer, donc à la fois être exact et pertinent. L'une des explications que nous avons entendues, au demeurant très honorable, s'est référée à la théorie aristotélicienne des quatre causes pour expliquer ses différences avec la conception augustinienne de la création. C'était justifié, puisque l'organisation même des arguments l'appelait. Mais ce faisant, elle a omis la cause matérielle, pourtant décisive dans une analyse discutant aussi voire surtout, en filigrane, la conception platonicienne du démiurge.

De façon générale, les explications sur Augustin se sont montrées trop peu soucieuses de la spécificité de la méthode et du style employés (citations bibliques, style direct, questionnement, exemples, etc.) et les défauts sur Kant sont essentiellement imputables au caractère lacunaire des distinctions conceptuelles (entre bornes et limites, pensée et exaltation, ignorance et erreur, croyance et savoir, etc.) et aux difficultés rencontrées dans la compréhension même de la langue (telle candidate ne sait pas expliquer clairement ce que peut désigner la « présomption » de la raison ; tel autre ne comprend « l'autorité » sur les questions divines qu'en termes politiques, sans penser un instant aux textes sacrés, en dépit des questions insistantes du jury).

Pour conclure, le jury tient ainsi à rappeler que rien ne sert davantage un(e) candidat(e) que la lecture à la fois précise et minutieuse du texte proposé. Cela suppose à la fois d'éviter le jargon recouvrant la spécificité du

propos (est-il utile et approprié de prétendre trouver « angoisse » ou « déficience ontologique » dans un texte d'Augustin portant sur la perfection de l'éternité divine ?) et de savoir s'émanciper d'un cours simplement reçu (fût-il excellent) pour se montrer capable d'écouter les questions posées et d'y répondre, en clarifiant, voire en reformulant ses arguments.

## Exposé sur une question de philosophie

Les sujets étaient formulés soit sous forme de question (« Qu'est-ce qu'un dispositif expérimental ? », « Le plaisir est-il naturel ? », etc.), soit sous forme de couple conceptuel (« Expérience et vécu », « plaisir et désir », etc.), soit sous forme de notion (« Le concept d'expérience cruciale », « L'expérience de pensée », etc.). Les notes se sont échelonnées de 5/20 à 17/20, et sur les 17 candidats présents (une admissible étant défaillante), 10 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20. A quelques exceptions près, la plupart des candidats étaient dotés de connaissances témoignant de la réalité de leur travail et de la qualité de leur préparation. Les principaux défauts furent relatifs d'une part à un manque de maîtrise de la technique de l'exercice et d'autre part à une mobilisation inadéquate des références philosophiques.

Commençons donc par rappeler, dans les termes déjà utilisés l'année dernière, la double nature de l'épreuve : un exposé durant 20 minutes au maximum et suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes. Chacune de ces deux parties définit un exercice spécifique doté de règles propres. L'exposé doit mettre en œuvre une démarche analogue à celle de la dissertation. Il doit commencer par une introduction comportant une explicitation du sujet, une problématisation et une annonce de plan. Doit ensuite suivre un propos divisé en parties clairement identifiables dont chacune s'efforce de résoudre un aspect particulier du problème tout en s'appuyant sur des analyses de concepts, d'exemples et de doctrines. Chaque partie doit faire l'objet d'une introduction et d'une conclusion, dans le mouvement d'un raisonnement d'ensemble visant à résoudre le problème général. C'est le sens de ce raisonnement et de la solution générale qu'il fonde qui est restitué dans la conclusion générale. Rappelons également que les candidats doivent chercher, autant que possible, et sans verser dans des artifices rhétoriques inutiles, à utiliser le temps qui leur est imparti pour développer au mieux leurs analyses et leurs arguments. Si l'on peut accepter à la rigueur des exposés qui dépassent à peine 15 minutes, les candidats qui n'utilisent que 10 des 20 minutes mises à leur disposition se disqualifient.

L'entretien doit être conçu comme une occasion offerte pour approfondir, développer, voire compléter le propos. Les candidats ne doivent pas interpréter les questions comme le signe d'erreurs ou comme l'expression d'un désaccord du jury avec leurs thèses et interprétations. Les membres du jury attendent que le candidat se concentre sur le sens manifeste de leurs questions (sans rechercher d'intentions cachées ou pièges à déjouer) et qu'il tente d'y répondre en mobilisant sa culture philosophique et sa réflexion personnelle.

Rares furent cette année les candidats ayant véritablement mis ces règles de méthode en application. S'agissant de l'introduction, le jury a souvent déploré une insuffisance de problématisation. Trop souvent l'introduction se réduisait à un ensemble de définitions et de questions mal reliées les unes aux autres. Chez les candidats s'étant livrés à un véritable exercice de problématisation, il a trop souvent semblé que le problème formulé était oublié dès l'introduction achevée. S'agissant de l'organisation générale de l'exposé, le jury a parfois regretté que les grandes subdivisions du propos soient si difficilement perceptibles. Il ne suffit pas d'une annonce de plan pour expliciter le sens et la progression du raisonnement : les candidats doivent faire ressortir l'objet, la fonction et les limites de chacune de leurs parties en les dotant d'introductions et de conclusions partielles explicites. Par ailleurs, lorsque les limites et l'objet des parties étaient clairement identifiables, l'organisation d'ensemble du propos a trop souvent semblé relever d'une juxtaposition doctrinale ou thématique plutôt que du traitement systématique des différents aspects d'un même problème.

Un deuxième défaut d'ordre général tient à l'usage des concepts et des doctrines philosophiques. Les candidats ayant eu à traiter de l'expérience ont souvent éprouvé des difficultés à identifier le type de conception de l'expérience le plus directement mis en jeu. On peut entendre l'idée d'expérience au sens d'une source de connaissance, d'un objet de connaissance, d'un savoir faire ou encore d'un type de vécu particulier. Il est assez clair qu'un sujet comme « la méthode expérimentale » appelle préférentiellement la mobilisation des premières acceptions, alors qu'un sujet comme « qu'est-ce que vivre une expérience ? » évoque préférentiellement les dernières. Or, les candidats ont souvent semblé considérer que toutes ces acceptions étaient unifiables en général et quelle que soit la question particulière considérée. Sans doute par souci de radicalité philosophique, certains candidats ont en outre conçu les sujets comme le prétexte d'une méditation sur l'essence de l'expérience : ayant à traiter « expérience et vécu », un candidat a soutenu que l'expérience est toujours traumatisante, alors qu'en traitant de « L'expérience négative », un autre soutenait que l'expérience est toujours négative. Rappelons donc que si la réflexion philosophique doit bien viser l'universalité, elle doit

également saisir ses objets dans leur spécificité et s'efforcer de mobiliser des conceptions qui leur soient appropriées.

Les candidats ayant tiré un couple de sujets relatifs au plaisir n'éprouvèrent pas de semblables difficultés, sans doute parce qu'ils étaient mieux pourvus en ressources conceptuelles et doctrinales que ceux qui traitèrent de l'expérience, et sans doute également parce qu'ils n'avaient pas à résoudre le problème de l'identification des acceptions pertinentes de la notion. Mais la relative évidence des éléments doctrinaux pertinents s'est souvent soldée par de moins grands efforts de problématisation et d'analyse conceptuelle que dans les exposés relatifs à l'expérience. De même que les doctrines furent trop souvent juxtaposées les unes aux autres (dans un plan type : Platon, Epicure, Aristote ou Kant), de même les candidats manifestèrent une maîtrise insuffisante des grandes distinctions conceptuelles qui articulent la réflexion philosophique sur le plaisir (plaisir et désir, plaisir et sensation, plaisir et vertu, plaisir et bonheur, plaisir comme état, processus ou activité, plaisir comme dépense ou suppression du manque). Rappelons donc que la réflexion philosophique ne peut tirer profit des doctrines léguées par la tradition que si elle parvient à les reproblématiser à partir de questions précises et d'enjeux réels tout en explicitant leurs structures logiques au moyen d'une analyse des distinctions conceptuelles qui les traversent.

Venons en pour finir à quelques défauts plus spécifiques, relatifs aux modalités du choix du sujet et à l'usage des références épistémologiques. Lorsque les candidats eurent à choisir entre deux sujets portant sur l'expérience, ils eurent tendance à exclure systématiquement les questions les plus épistémologiques, même si cela devait les conduire à choisir la difficulté (comme par exemple dans le cas de ce couple de sujets : « Expérience et observation »/« Qu'est-ce qu'une expérience négative ? »). Le jury est conscient qu'il est plus difficile de traiter une question comme « qu'est-ce qu'un dispositif expérimental ? » qu'une question comme « plaisir et désir » et il tient compte du degré de difficulté des sujets dans son évaluation. Il n'y a donc aucune raison de craindre la technicité apparente des sujets. Le jury souhaite également attirer l'attention des candidats sur le risque d'un choix procédant exclusivement d'une fuite de la technicité et d'une recherche de sujets apparemment faciles (comme par exemple « Le manque d'expérience »).

Nous rappelons l'année dernière que les sujets doivent être considérés dans tous leurs aspects et que lorsque, par exemple, l'une des dimensions du sujet est d'ordre épistémologique, il n'est pas acceptable d'analyser seulement ses aspects métaphysiques et éthiques. Nous rappelons également que le traitement de la dimension épistémologique des sujets suppose un mode d'argumentation spécifique. Même si la théorie de la connaissance des auteurs classiques doit toujours être mobilisée, il est utile de prendre appui sur les analyses qui furent développées sous le nom d'épistémologie dans le cadre d'une compréhension renouvelée du rapport de la philosophie et des sciences (ce que certains candidats ont fait en se référant à Bachelard, Popper et Hempel). En outre, comme on le répète régulièrement dans ce rapport, il est toujours nécessaire d'analyser des exemples de doctrines, de lois ou d'expériences scientifiques lorsque l'on examine la dimension épistémologique d'un sujet. C'est ce que plusieurs candidats ont tenté de faire, mais de façon parfois paradoxale. En effet, fuyant les sujets épistémologiques, ils ont parfois été tentés d'introduire artificiellement des réflexions épistémologiques là où elles ne semblaient pas nécessaires.